



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Réforme des retraites

Question au Gouvernement n° 523

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

Mme la présidente. La parole est à M. Guillaume Garot.

M. Guillaume Garot. Les Français se mobilisent massivement...

M. Benjamin Lucas. Et à raison !

M. Guillaume Garot. ...partout en France, de Paris à Marseille, de Laval à Toulouse ou à Maubeuge, pour dire non à la réforme des retraites que vous voulez imposer. Ils sont encore plus nombreux que le 19 janvier. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes SOC, LFI-NUPES et Écolo-NUPES.*) Cette protestation de grande ampleur vient des profondeurs du pays, parce qu'elle touche à l'idée même que les Français se font de la justice.

M. Benjamin Lucas et M. Philippe Brun . Exactement !

M. Guillaume Garot. Les Français ont bien compris qu'avec la retraite à 64 ans, ce sont les ouvriers, les employés et les salariés qui ont fait des études courtes qui devront consentir les plus grands sacrifices. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*) Ils ont bien compris que les femmes, en particulier, seraient pénalisées, pour reprendre le mot d'un ministre du Gouvernement.

M. Jérôme Guedj. Eh oui !

M. Guillaume Garot. Pour ne pas brutaliser le pays, pour ne pas le fracturer davantage, pour ne pas ajouter de l'injustice aux inégalités, quand allez-vous retirer votre réforme ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes SOC, LFI-NUPES, Écolo-NUPES et GDR-NUPES.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion.

M. Olivier Dussopt, ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion. Vous nous interrogez sur le sens de notre réforme : j'ai eu l'occasion d'y répondre.

Mme Charlotte Leduc. Il est encore temps de changer d'avis !

M. Olivier Dussopt, ministre . Vous nous interrogez en particulier sur ceux qui commencent à travailler tôt : le dispositif que nous mettons en place permet justement de mieux les protéger. (*Mme Caroline Fiat s'exclame vivement.*)

M. Erwan Balanant. Écoutez M. le ministre !

M. Olivier Dussopt, ministre. Le système actuel se caractérise par deux niveaux de prise en compte : d'une part, ceux qui ont commencé à travailler avant 16 ans – ils sont peu nombreux – peuvent partir à 58 ans ; d'autre part, ceux qui ont commencé à travailler avant 20 ans bénéficient – si l'on peut dire – de deux années de départ anticipé. Nous créons un troisième niveau pour tenir compte de ceux qui commencent à travailler entre 16 et 18 ans : grâce à cette mesure, nous faisons en sorte que l'effort attendu des Français soit le plus justement réparti, et que ceux qui ont commencé extrêmement tôt soient protégés.

Quelles raisons amènent les uns ou les autres à travailler plus tard ? Nous proposons certes un relèvement de l'âge de départ,...

M. Benjamin Lucas. Vous ne le proposez pas, vous l'imposez !

M. Olivier Dussopt, ministremais il faut citer une autre raison : la réforme que vous et moi avons soutenue en 2013 – vous étiez membre du Gouvernement, monsieur Garot – a entériné le passage de quarante-deux à quarante-trois annuités de la durée minimale donnant droit à une retraite à taux plein. Je suis parfois perplexe, moi aussi : en écoutant votre question, je me demande si vous défendez la position de votre premier secrétaire – la retraite à 60 ans avec quarante-trois années de cotisation, c'est-à-dire une machine à décote – ou la position de votre nouveau premier secrétaire délégué, qui considère que c'est illusoire. (*Protestations sur les bancs du groupe SOC. – Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe RE.*)

M. Jérôme Guedj. On va s'ennuyer dans l'hémicycle si le débat est de ce niveau !

Mme la présidente. La parole est à M. Guillaume Garot.

M. Guillaume Garot. Le débat sera utile s'il est de bonne foi, et si vous ne recourez pas à la malhonnêteté intellectuelle. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SOC.*) Vous avez d'abord essayé de nous faire croire que la réforme était juste : personne ne vous a cru. (« Des mensonges ! » sur quelques bancs du groupe SOC.) Vous avez essayé de nous faire croire que le régime était au bord de la faillite : personne ne vous a cru.

M. Jérôme Guedj. Personne ne vous croit, monsieur le ministre !

M. Guillaume Garot. Vous ajoutez que les Français doivent faire un effort, et vous voulez imposer l'âge de départ à 64 ans : nous ne vous suivrons pas davantage. Sortez de votre obstination et de votre entêtement, et écoutez les Français ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

M. Erwan Balanant. Nous allons retrouver les propos que vous avez tenus pendant la réforme Touraine, ce sera drôle !

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Garot](#)

Circonscription : Mayenne (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES)

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 523

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, plein emploi et insertion

Ministère attributaire : Travail, plein emploi et insertion

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er février 2023

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 1er février 2023